

un crédit de \$5,000 inscrit pour cette fin dans le budget de l'année courante. Cette somme devrait être portée à la charge de l'Administration de l'honorable sénateur.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Oui.

L'honorable M. MILLS: Oui, elle devrait être mise à la charge de la période où l'honorable sénateur était au pouvoir.

L'honorable M. FERGUSON: Supposons que nous vous permettions de tenir compte de ces \$5,000.

L'honorable M. MILLS: Si j'en avais le temps je pourrais mentionner plusieurs montants de \$5,000. Prenons le cas des quais et des havres dans les provinces maritimes, et ce qui est arrivé dans l'île même où demeure l'honorable sénateur.

Qu'il se reporte à la dépense faite par le Ministère des travaux publics ou celui des Chemins de fer et des Canaux en ce qui se rattache à cette île, et qu'il se rappelle les accusations qui ont été formulées au temps où cette province élisait une députation réformatrice à la Chambre des Communes. L'honorable sénateur a-t-il fait son devoir vis-à-vis cette île?

L'honorable M. FERGUSON: Oui.

L'honorable M. MILLS: L'honorable sénateur dit "oui." Alors il va prétendre, je suppose, que l'on y dépense maintenant une somme plus considérable qu'il n'est nécessaire de le faire. Les exigences actuelles sont quatre ou cinq fois plus considérables qu'elles ne l'étaient il y a quelques années, parce que l'honorable sénateur a négligé son devoir, parce qu'il a cherché à punir une circonscription électorale qui ne voulait pas élire des partisans de l'ancienne Administration, parce que l'honorable sénateur, comme Ministre de la Couronne, abusa de la position qu'il occupait dans le but de forcer les circonscriptions à appuyer le Cabinet. Voilà pourquoi on laissa les travaux d'utilité publique, tels que les brises-lames, tomber en ruine, et que le présent Gouvernement est obligé de dépenser aujourd'hui un montant très considérable afin de mettre les travaux d'intérêt général de ces circonscriptions sur le même pied que ceux situés dans des divisions électorales

favorisées qui élisaient des partisans de l'honorable sénateur. Naturellement il ne sera pas nécessaire de continuer cette dépense, assurément non; mais aujourd'hui et l'année prochaine le Gouvernement fera exécuter des travaux qui auraient dû l'être il y a des années par l'honorable sénateur, s'il eut accompli son devoir comme ministre de la Couronne. Voilà ce qui en est.

Permettez-moi d'aller plus loin quant à cette dépense des fonds publics: Il y a des déboursés plus importants que ceux ordinairement nécessaires, mais cela est dû au fait que l'on a encouru des dépenses fort considérables dans certaines parties du Canada tandis que d'autres localités furent absolument négligées. Cet état de choses ne peut se continuer.

Puis, il y a une autre considération. Le Gouvernement actuel a hâté l'achèvement des canaux. Il y a un montant très élevé requis pour cette entreprise, et le chiffre de la dépense au compte du capital est, pour cette raison là, considérable, plus qu'il ne le serait dans d'autres circonstances. Mais lorsque l'on peut obtenir des fonds à un taux d'intérêt comparativement minime, un seul de ces honorables Messieurs viendrait-il prétendre qu'en pressant le creusement des canaux, le Gouvernement n'agit pas dans l'intérêt public? De plus, est-il juste de prendre une année où ces travaux—qui furent entrepris pour donner suite à une politique adoptée avant que le Gouvernement eut pris les rênes du pouvoir—sont poussés avec vigueur afin de les compléter au plus tôt, et de dire que le Gouvernement n'agit pas par là même dans l'intérêt public?

Puis, l'honorable sénateur a parlé des crédits exagérés de 1896.

Quelles sont les prévisions budgétaires qui furent choisies en 1896.

L'honorable sénateur le sait. Comme membre de l'Administration, il prépara les prévisions des dépenses; ces prévisions ne furent pas déposées mais elles étaient prêtes à l'être, et les crédits soumis par ce Gouvernement, qu'il appelle les prévisions exagérées de 1896, sont moins considérables que ceux approuvés par l'honorable sénateur lui-même.

L'honorable M. FERGUSON: Je n'ai pas parlé des prévisions des dépenses. J'ai dit que la raison alléguée par le Gouvernement pour justifier leur exagération, fut que les conservateurs devaient en porter